

I – ADMINISTRATION GENERALE

1-Election d'un Vice-Président

Monsieur Gérard BRANDA est élu à la majorité absolue en qualité de Vice-Président du Comité du SIVOM de l'Abadie.

2-Désignation d'un membre de la commission des travaux

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité de désigner Monsieur Gérard comme délégué titulaire de la commission des travaux pour représenter la commune de Cantaron.

II – FINANCES

1. Budget Primitif 2018

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- d'adopter la section de fonctionnement du Budget Primitif 2018 équilibrée à 347 799 €.

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- d'adopter la section d'investissement du Budget Primitif 2018 équilibrée à 130 520€.

2- Demandes de subventions sur les opérations d'investissement ouvertes au budget primitif 2018

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- de valider le principe de ces opérations et leurs montants respectifs :
 - le réaménagement du clos bouliste
36 500 €
 - la mise en sécurité du club house
20 000 €
 - la reprise du mur de soutènement de la petite ferme
4 000 €
 - l'aménagement d'un parking sur le plateau sportif
12 000 €
 - la poursuite de la mise aux normes de l'école Jean de la Fontaine
14 600 €
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des subventions d'un montant aussi élevé que possible auprès des organismes ou collectivités partenaires.

3- Pourcentage de répartition du coût résiduel des opérations d'investissement ouvertes au BP 2018

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- de valider le principe de ces cinq opérations,
- de retenir la clef de répartition suivante :
 - 56% pour Saint-André de la Roche ;
 - 18% pour Cantaron ;
 - 14% pour Tourrette-Levens ;
 - 12% pour Nice ;

pour financer les coûts résiduels :

- du réaménagement du clos bouliste.

- de la mise en sécurité du club house.
- de la reprise du mur de soutènement de la petite ferme.
- de l'aménagement d'un parking sur le plateau sportif.
- de la poursuite de la mise aux normes de l'école Jean de la Fontaine.

III- EDUCATION

1. Rentrée scolaire 2018-2019 : effectifs prévisionnels

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- de valider les nouvelles demandes d'inscription pour la rentrée scolaire 2018-2019 enregistrées au 5 avril 2018.

IV – QUESTIONS DIVERSES

1. Projet de délibération définissant les modalités d'utilisation du micro-site sportif de l'Abadie

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité adopte à l'unanimité le règlement du micro-site sportif de l'Abadie selon les modalités d'utilisation sus visées.

LE PRESIDENT

D.SARETTA

AFFICHE LE 20 AVRIL 2018